



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORT ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du mardi 11 avril 2017 à 17H30
Salle de réunion 47- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Saison sportive 2016/2017 : accompagnement des clubs par la Ville.
 2. Projet "Le Bel Etre" porté par le COJEP.
 3. Financement de projets étudiants.
 4. Attribution de subventions à divers projets socioéducatifs.
-

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, **Adjointe au Maire** :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des pratiques sportives
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Sébastien REICHARDT, service Développement des pratiques sportives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire

La séance est ouverte à 17h40.

1^{er} point : Saison sportive 2016/2017 : accompagnement des clubs par la Ville

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 11 500 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

La Fête du Triathlon le 16 juillet 2017 organisée par Metz Triathlon sur le site du Plan d'eau. Il sera proposé une épreuve format sprint et olympique ainsi que des épreuves jeunes. Plus de 600 de participants sont attendus sur cette compétition qui va permettre de valoriser ce sport olympique auprès du public (5 000 €).

La 22^{ème} édition de « La Randonnée des Lavoirs » organisée par l'ASPTT Metz Métropole le 24 septembre 2017. Plusieurs parcours de VTT sont prévus au départ du Palais des Sports, ils vont permettre aussi bien aux familles qu'aux cyclistes confirmés, d'apprécier le patrimoine culturel de Metz et de ses campagnes environnantes autour de la thématique des lavoirs. Plus de 1 500 participants sont attendus sur 5 parcours allant de 15 à 55 km (750 €).

Le Football Club de Metz-Devant-les-Ponts organisera le 4 juin 2017 au Stade Baron Dufour, le rassemblement des catégories U11 et U13 qui prévoit d'accueillir plus de 500 enfants issus des clubs de la grande région (500 €) ainsi que le tournoi Victor GENSON, en mémoire d'un éducateur emblématique du club et qui rassemblera le 11 juin 2017 sur une journée des équipes de la catégorie débutants venues de toute la région ainsi que des pays frontaliers comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique, soit environ 700 jeunes (500 €).

La 28^{ème} édition du Trophée des Crapauds organisée par Aventure Mont Saint Quentin les 3 et 4 juin prochains avec plus de 2 000 participants attendus. Cette course d'endurance de VTT sur 24 heures est une manifestation qui remporte un grand succès auprès du public puisqu'en 2016 environ 15 000 personnes se sont rendues sur le site pour assister à cet évènement sportif et profiter des nombreuses animations proposées (groupes musicaux, démonstrations sportives, etc.) (750 €).

L'organisation des Championnats de France Elite de Kayak Descente Sprint au mois de Juillet prochain par le Kayak Club de Metz sur le bassin de la Pucelle. Le club messin a été choisi par la Fédération Française pour l'accueil de cette compétition majeure du 20 au 22 juillet 2017. A cette occasion plus de 400 participants seront attendus à Metz, avec la présence des athlètes de l'Equipe de France dont certains sont titrés au niveau mondial. (2 000 €).

Le FITDAYS MGEN qui se déroulera le samedi 27 mai 2017 Place de la République à Metz. Le FITDAYS MGEN est un tour de France organisé par l'Association TIGRE autour des disciplines du triathlon (natation, vélo, course à pieds). Au cours de cette journée, près de 500 enfants âgés de 5 à 12 ans pourront accéder gratuitement au village pour apprendre à "mieux manger, mieux bouger" en s'amusant mais aussi découvrir les droits de l'enfant. Un relais parent-enfant sera organisé en fin de journée. Cet évènement sera clos par le tirage au sort de 12 enfants pour participer à la finale Grand-Est le 28 mai 2017 à Vandoeuvre les Nancy (2 000 €).

Il est également proposé d'accorder des subventions pour soutenir l'achat de matériel ou la réalisation de travaux au bénéfice des clubs suivants :

Athlétisme Metz Métropole (Participation à l'achat de matériel et de tenues sportives - 20% du coût total)	5 700 €
La Renaissance Sportive de Magny (Participation à l'achat de tenues sportives - 20% du coût total)	3 700 €
Société des Régates Messines (Participation à l'acquisition d'un bateau de compétition – 20% du coût total)	3 800 €
Amicale du personnel Municipal - Football (Participation à l'achat d'un but mobile- 20% du coût total)	310 €
Association Sportive des Cheminots de Metz (Participation aux travaux de rénovation du parking –coût total de 15 034 €)	5 000 €

Monsieur Jacques TRON évoque l'organisation par l'association Metz Tennis de Table en mars dernier de la 5^{ème} édition du Circuit Mondial Premium et souligne la qualité du travail effectué par le club pour accueillir les meilleurs joueurs mondiaux de la catégorie junior. Il précise qu'un évènement de cette envergure engendre des retombées économiques intéressantes pour la Ville de Metz en matière d'hébergement, de restauration, etc et regrette que la Municipalité ne puisse apporter un soutien financier au club organisateur.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD

2^e point : Projet "le Bel être" porté par le COJEP

L'idée du projet Le Bel Être, porté par l'association COJEP (Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire), est née de différents constats réalisés au cours des actions de l'association ainsi que par la simple observation de la société. D'abord le constat d'une société en panne d'idées et de projets de vie ainsi qu'une attente forte de la population d'une proposition autre que le simple retour de la croissance. Des constats de terrain sont venus confirmer ces observations, avec la rencontre de plus en plus fréquente de jeunes et adultes en projet de reconversion et à la recherche d'un engagement porteur de sens.

Le projet Le Bel Être est une action expérimentale et novatrice qui consiste à proposer à des jeunes et adultes en recherche de sens de co-construire, au sein d'un collectif, leur projet de vie en étant accompagnés par une équipe pluridisciplinaire, engagée à soutenir leur dynamique personnelle. Cette proposition est complétée par des rencontres avec de nombreux acteurs ressource du territoire (associations, chefs d'entreprise, personnes handicapées, personnes ayant eu un parcours intéressant à partager...). Dans le cadre de dix séjours d'immersion (2 à 3 jours par mois) et de rencontres de suivi individuel, chacun des participants volontaires explore puis construit son projet de vie. Cet accompagnement sur une année est porteur de valeurs fortes d'engagement et de bienveillance de l'ensemble du collectif, volontaires et accompagnants.

Les organisateurs affichent une volonté affirmée de transversalité du public visé pour constituer un groupe de 20 personnes maximum. Au fur et à mesure de l'avancée du projet, chaque volontaire fera l'objet d'une auto-évaluation guidée et dynamique.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville de Metz de promouvoir de nouveaux modèles socio-économiques conciliant impact social et environnemental positif avec efficacité économique.

Sur un budget global de 90 000 €, auquel le CCAS contribue à hauteur de 5 000 €, il est proposé l'attribution d'une subvention de 10 000 € (dont 5 000 € du service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante et 5 000 € du service Politique de la Ville).

Madame AUDOUY demande la nature des projets qui animent les bénéficiaires afin de connaître notamment les critères de leur sélection. Madame ROYER précise que les profils sont très différents, tout comme les classes d'âge. Il existait un noyau de 5 ou 6 personnes identifiées par l'association et qui a permis au groupe de travail de constituer la base du recrutement.

Madame AUDOUY s'interroge par la suite sur la valeur ajoutée de l'action par rapport à celle de Pôle Emploi. Il est souligné en réponse que ce travail repose sur un accompagnement individualisé visant à dessiner un parcours de vie qui ne se limite pas au champ professionnel. L'objectif n'étant pas uniquement à (re)trouver un emploi mais plus sûrement de donner du sens à ce parcours.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

3^e point : financement de projets étudiants

Il est proposé de soutenir deux projets portés par des associations étudiantes : le Metz Athletic Club organise la 2^e édition des Boucles du Saulcy le 25 mai. Il s'agit d'une course pédestre au profit d'une cause caritative, en l'occurrence le soutien aux associations "Les p'tits potos" et "Docteur sourire". Il est proposé de les soutenir à hauteur de 500 € pour un budget global de 37 130 €.

L'association IFamily organise l'accueil de la première conférence TEDx à Metz le 27 avril sur la thématique "changer de vie". Il est proposé d'attribuer une subvention de 500 € pour un budget global de 10 936 €.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Madame Nadia SEGHIR

4^e point : financement de projets socioéducatifs

Il est proposé de soutenir des projets portés par les associations socioéducatives du territoire. Les trois premiers s'inscrivent dans le champ des cultures urbaines. Mixité invite des jeunes des quartiers messins à créer et réaliser une chorégraphie de hip-hop qui sera ensuite présentée sur scène de manière professionnelle. Le Metz Urban Golf accueille une étape du championnat de France de street Golf à Metz le 8 mai. Et Imagine show organise des ateliers de roller sur les différents skate-parcs de la ville afin d'offrir un accueil de qualité aux jeunes pratiquants tout au long de l'année.

Il est également proposé de reconduire l'aide apportée à la Cavavanne pour l'organisation de Cirq'O'Sablon, festival de cirque et de musique, ainsi que celle accordée à la Passerelle pour ses actions d'éducation à la citoyenneté reposant sur l'utilisation des outils numériques.

Enfin, il est proposé de soutenir différentes manifestations dans les quartiers : fêtes de quartier à Bellecroix, au centre-ville et à Vallières, les 70 ans de la MCL St Marcel, le festival du livre de la MJC Metz Sud et la semaine internationale de la solidarité portée par le Club UNESCO.

L'ensemble de ces subventions représentent un montant total de 29 600 €, répartis comme suit :

Au titre de la promotion des cultures urbaines :

Association Mixité	5 000 €
Association Metz Urban Golf	800 €
Association Imagine Show	1 500 €

Au titre de l'action socioéducative :

La Cavavanne	4 000 €
La Passerelle	5 000 €

Au titre de l'organisation de fêtes et manifestation :

ADACS	2 500 €
Arc-En-ciel	2 500 €
Vallières en Fête	2 800 €
MCL St Marcel	3 000 €
MJC Metz Sud	1 500 €
Club UNESCO	1 000 €

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18h20